

DECRYPTAGE DU MOIS N°17

QUESTIONS	REponses
Concrètement, comment seraient mises en place les éventuelles coupures : priorité de coupures foyers ? entreprises ? zones géographiques ?	Les coupures seront locales, programmées et maîtrisées. Les zones coupées seront réparties sur le territoire métropolitain continental pour éviter des tensions sur le réseau. Dans les départements concernés, la coupure ne pourra toucher qu'une partie des consommateurs. Une rotation sera également mise en œuvre afin de minimiser la durée de la coupure pour les consommateurs concernés. RTE procédera à des analyses en temps réel afin que les coupures soient limitées au strict nécessaire et ainsi limiter la gêne occasionnée. Les sites prioritaires tels que les hôpitaux, services d'urgence, forces de l'ordre ou encore sites industriels à risque ou présentant un intérêt pour la défense nationale ne seront pas concernés par ces coupures (la liste des sites prioritaires est définie par le Préfet de département).
En cas de coupure électrique (dernier recours), les entreprises et les particuliers seront ils touchés de la meme manière ?	cf réponse ci-dessus
Sur l'application, certains écogestes sont conseillés en cas d'alerte mais ils devraient faire partie des mesures permanentes (ex couvrir les casseroles)?	Nous sommes bien d'accord mais cela permet de rappeler tous les gestes possibles pour les personnes qui ne consulteraient le site qu'en cas d'alerte, et alors ce geste pourrait devenir permanent.
Existe-t-il un manuel ou une méthode pour développer une politique de réduction énergétique en entreprise ?	Il faut contacter votre conseiller énergie de la CCI de votre département et vous pouvez consulter le site pour avoir des informations : https://environnement.bfc.cci.fr/
Si la baisse de tension est dans la fourchette contractuelle, pourquoi ne pas l'appliquer en permancece ?	La baisse de tension de 5% sur les réseaux de distribution est une mesure d'urgence qui a pour objectif de réduire la consommation à un instant t. Ces mesures d'urgence sont graduelles.
Ne serait-il pas "pédagogique" de notifier lorsque la tension sur le réseau nous oblige à importer ?	Il existe un outil "éCO2mix" créé par RTE pour aider les consommateurs à mieux connaître et mieux consommer l'électricité. Disponible gratuitement sur internet et via une application pour smartphones et tablettes, éCO2mix fournit tous les indicateurs de la consommation et de la production l'électricité en temps réel, 24h/24, à l'échelon national et régional.
Est ce que ce n'est pas un leurre de dire qu'on va tout passer au tout l'électrique alors que nous n'avons pas assez de moyen de produire de l'électricité pour la consommation actuelle?	L'objectif n'est pas de tout électrifier sans vigilance, il sera nécessaire de baisser nos consommations actuelles par la sobriété, l'efficacité et passer, quand on le peut aux renouvelables (solaire, bois) et des pompes chaleur. Cette diminution permettrait d'accepter de nouveaux usages notamment de mobilité. D'autre part, ces nouveaux usages, si leurs conditions de développement sont pertinents, peuvent être en partie pilotés et donc plus facile à intégrer dans le réseau. Pour autant, il faudra développer plus fortement de nouvelles productions d'électricité renouvelable à l'avenir.
Pouvez-vous donner qq exemples des sites industriels concernés par l'interruptibilité (si ce n'est pas secret) ?	Je suis désolée mais je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Il s'agit en effet de données confidentielles.